

# FEUILLETON GRAND ÉCRAN : SAISON 8, ÉPISODE 284

---

À quelques heures du bouclage, Bruno Julliard nous informait d'une « grande nouvelle » : le Grand Écran était (enfin) vendu. La promesse de vente, « *sans clause suspensive* », dicit Michel Gomez, délégué à la mission cinéma de la Ville de Paris, a été signée le 5 février.

À Patrick Péran et sa Foncière des territoires ? Pas du tout, l'homme s'étant mystérieusement retiré il y a quelques semaines, alors même qu'il avait obtenu sa fameuse licence d'entrepreneur de spectacles. « *Je disais depuis des mois que c'était un margoulin, qu'il s'était placé de manière fallacieuse* », rappelle Franck Chastrusse, ce jeune chef d'orchestre un temps tenté de reprendre les lieux.

Péran avait introduit dans sa promesse de vente « *une clause de substitution, lui permettant de transférer le bien à une autre foncière* », explique Michel Gomez. Ce qui est arrivé.

L'acheteur – « *bien plus gros que Péran* » – est inconnu de la Mairie de Paris, qui veut le rencontrer prochainement. Quel projet va se développer dans l'ancienne salle de cinéma mythique de la place d'Italie ? Impossible de le savoir. Sollicité, EuroPalaces n'a pas donné suite. « *On a la garantie de la vocation culturelle* », répond Bruno Julliard, sans plus de détails.

L'incroyable feuilleton à rebondissements autour du Grand Écran risque de durer encore un peu.